

**VILLE DE NEUFCHATEL-HARDELOT**  
**Compte-rendu**  
**de la réunion de Conseil Municipal**  
**1er Décembre 2008**

Le 1er Décembre 2008 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la Présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre PONT, suite à une convocation en date du 21 Novembre 2008.

\*\*\*\*\*

## **Ordre du jour**

### **\* Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 Septembre 2008**

#### **Affaires générales**

- **1- Cirques**
  - Bilan de la saison 2008
  - Emplacement des cirques saison 2009 : proposition et autorisation de solliciter le Domaine d'Hardelot afin de signer la convention annuelle d'occupation du même emplacement.
  - Charte d'accueil des cirques 2009
  
- **2- Tournées d'ébouage et d'encombrants**
  - Proposition de modification des tournées d'ébouage à compter du 1er janvier 2009
  - Proposition de modification des tournées de ramassage des encombrants à compter du 1er janvier 2009
  - Modalités d'application d'un service de ramassage des encombrants (hors plan de collecte) à la demande, payant
  - Définition et application d'un tarif
  
- **3- MAPA**
  - Présentation relative aux marchés publics passés en procédure adaptée
  
- **4 - Règlement intérieur**
  - création d'un espace d'expression sur le site Internet
  
- **5- Demande d'avance de subvention par l'association « Festival d'Hardelot » pour l'année 2009.**

#### **Affaires foncières**

- **1 - Lotissement Le Clos de la Rivière- Proposition d'acquisition du terrain Valour**
  
- **2- Parcelles AK14 et AK264**

#### **Affaires Scolaires**

- **1- Droit d'accueil dans les écoles (service minimum)**
  - Présentation et approbation de l'avenant à la convention relative au droit d'accueil dans les écoles
- **2- Cantine scolaire**
  - Information sur la composition des menus.

#### **Affaires Familiales**

- **1- Autorisation de signature du Contrat enfance Jeunesse**

#### **Ressources Humaines**

- **1- Création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à 28 heures**
- **2- Comité Technique Paritaire : nomination des membres au sein du Conseil Municipal**
- **3- Création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe à temps plein**

#### **Urbanisme / Grands travaux**

- **1- Dénomination des voies desservant le lotissement « l'Enclos de la Clairière » avenue Whitley**
- **2- Proposition de 3 noms de rue pour le Clos de la Rivière**
  - rue de la Briqueterie
  - rue des Flots
  - rue de Bronne
- **3- Proposition relative au tracé général de la Vélo Route du Littoral dans la commune**
- **4- Poste de secours**

#### **Logements / Nouveaux quartiers**

- **1- Gendarmerie rue des Allées : Informations relatives à la délibération du dernier conseil et suite donnée au projet.**
  - Confirmation du choix de l'opérateur Habitat 62/59 SA et recours à la procédure du bail emphytéotique administratif (B.E.A) pour le montage financier du dossier
  - Identification du terrain
  - Autorisation de signer le BEA avec Habitat 62/59 SA pour la construction
  - Autorisation de signer la convention de mise à disposition des locaux par Habitat 62/59 SA à la commune
  - Autorisation de signer le bail de sous-location avec la gendarmerie
  - Autoriser de signer l'ensemble des pièces pour la constitution du dossier
  - Proposition de dénomination du nouveau quartier « Le Clos Minon »

#### **Finances**

- **1- Décision modificative n°3**
- **2- Logement rue des Ecoles**  
- Présentation de la convention de bail et adoption du montant du loyer
- **3- Remboursement des consommations électriques EDF indûment facturées à la Paroisse Saint-Frieux**
- **4- Crédit vitrines**

#### Voirie / travaux

- **1-** Abrogation de la délibération du CM en date du 1er décembre 1987 relative à la pratique de création d'aires de stationnement privé
- **2-** Enfouissement des réseaux Rue et Place des Ecoles. Informations concernant le candidat retenu.
- **3-** Instauration du principe de la participation voirie réseaux (PVR)
- **4-** Modification apportée à la délibération du 20 octobre 2006 concernant le tableau de classement de voirie communale - allée des Charmes.

#### Tourisme

- **1-** Participation de la ville Neufchâtel-Hardelot au programme Interreg IV/A-2008/2011 (bord de mer 2ème tranche) : autorisation de signer la lettre d'engagement avec le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale

#### Sports

- **1-** Présentation du projet de réfection du terrain de football synthétique dont le montant prévisionnel est estimé à 550 000 euros TTC.

Autorisation de principe en vue du BP 2009 afin de lancer les démarches de demandes de subventions.

#### Action Culturelle

- **1- Programmation culturelle 2009**  
- Présentation et autorisation d'adopter le projet de programmation culturelle, (pièces du Rollmops théâtre) et de solliciter les aides à la diffusion du Conseil Général.
- **2- Bibliothèque municipale**  
- Proposition et adoption d'un nouveau règlement intérieur

#### Animations / Fêtes

➤ **1- Spectacles de variétés**

- Présentation de la programmation du spectacle du 28 Mars 2009 et adoption d'un tarif unique.

<b>Infos du Maire</b>
-----------------------

➤ **1-** Compte rendu 1er conseil d'école Maternelle Françoise Dolto

➤ **2-** Bilan Voilé

➤ **3-** Festi'mômes 2008

➤ **4-** Réunions publiques concernant les modifications des tournées ébouages et encombrants

➤ **5-** Information : attestation d'opposabilité du PLU

<b>Questions diverses</b>
---------------------------

---

Date de convocation : 21 Novembre 2008

Effectif du Conseil Municipal : 27

Nombre de membres en exercice : 26

Compte-rendu des délibérations affiché le : 8 Décembre 2008

**Présents : 20**

M Pont, M Fauquet, Mme Juilien-Peuvion, M Cousin, Mme Delahaye, M Giethlen, Mme Lucas, M Baheux, Mme Nourtier, Mme Merlot, M. d'Aubreby, M. Lépingle, Mme Gillig, , Mme Mantel, Mme Loisel-Mille, M Deffrenne, Mme Waymel, M Vlamynck, M Anquez, M Rougeau

**Absents excusés : 6**

Mme Leturcq, M. Lafrance, Mme Graveline, M. Duhamel, M. Vallet, M. Van Peteghem

**Pouvoirs : 6**

Mme Leturcq à Mr le Maire, M. Lafrance à Mme Juilien-Peuvion, Mme Graveline à M. Giethlen, M. Vallet à Mme Delahaye, M. Duhamel à Mme Lucas, M. Van Peteghem à M. Rougeau

**Votants : 26**

**Secrétaire de séance :** Mme Juilien-Peuvion

Le Maire ouvre la séance et donne la parole à Madame Juilien-Peuvion qui procède à l'appel, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

### \* **Approbation du compte rendu de la séance du 30 Septembre 2008**

#### **Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
Le compte-rendu est adopté

## **Affaires générales**

### ➤ **1-Cirques**

#### ❖ Bilan de la saison 2008

##### **Exposé :**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le bilan de la saison 2008 et en dresse un bilan positif.

#### ❖ Emplacement des cirques saison 2009 - proposition et autorisation de solliciter de nouveau le Domaine d'Hardelot afin de signer la convention annuelle d'occupation du même emplacement.

##### **Exposé :**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'emplacement pour la saison 2009 et propose de solliciter de nouveau le Domaine d'Hardelot afin de renouveler la convention annuelle d'occupation pour cet emplacement.

##### **Proposition :**

Monsieur le Maire propose :  
- l'adoption du choix de l'emplacement  
- l'autorisation de signer la convention annuelle

##### **Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

#### ❖ Charte d'accueil des cirques 2009

##### **Exposé :**

Monsieur le Maire présente la charte d'accueil des cirques pour la prochaine saison 2009, charte revue par l'ensemble des représentants des copropriétés concernées.

##### **Proposition :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter cette charte d'accueil pour 2009.

##### **Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

### ➤ **2- Tournées d'ébouage et d'encombrants**

#### ❖ Proposition de modification des tournées d'ébouage des déchets ménagers à compter du 1er janvier 2009

**Exposé :**

Au vu des coûts de fonctionnement (gasoil, amortissements...) et afin d'optimiser le service propreté dans la commune, Monsieur le Maire donne la parole à Madame Gillig qui propose à l'assemblée la modification des tournées d'ébouage à compter du 1er janvier 2009, suivant le calendrier ci-joint. Elle rappelle également qu'au travers de ce nouveau calendrier, les habitants auront à adopter un comportement plus éco-citoyens.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée cette modification du calendrier des tournées d'ébouage.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

- ❖ Planning de ramassage des encombrants - ramassage une fois par mois **hors-saison et à titre gratuit**

**Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Gillig qui présente le planning **hors-saison et à titre gratuit** du ramassage des encombrants et propose que celui-ci soit effectué comme suit :

- Neufchâtel, le 1er samedi du mois (sauf jours fériés)
- Hardelot, le 1er lundi du mois (sauf jours fériés)

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose l'adoption de ce nouveau planning

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

- ❖ Modalités d'application d'un service à la demande **hors-saison et à titre payant** et définition d'un tarif

**Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Gillig qui propose à l'assemblée la mise en place d'un service de ramassage des encombrants à la demande et sur rendez-vous, afin de répondre aux demandes exceptionnelles des habitants. Ce service pourrait être instauré à la demande et sur rendez-vous (selon la disponibilité des services techniques), **hors-saison et à titre payant**.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- l'adoption de ce service.
- proposition d'un tarif de 20 Euros par passage.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

**➤ 3- MAPA**

Présentation relative aux marchés publics passés en procédure adaptée.

**Exposé :**

Dans le cadre de ses délégations relatives aux Marchés Publics, Monsieur le Maire informe l'assemblée des différents marchés publics passés en procédure adaptée.

- Valorisation de l'architecture balnéaire. Quartier de l'église Saint-Augustin - Aménagements publics (voirie-trottoirs-pistes cyclables-réseaux divers-espaces verts)
- Régénération des courts de tennis n°1 et n°2
- Effacement des réseaux électriques et téléphoniques - Eclairage public rue et place des Ecoles 2ème tranche
- Marché décorations de Noël 2008

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

➤ **4- Règlement intérieur du Conseil Municipal : Création d'un espace d'expression sur le site Internet**

**Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Delahaye qui informe l'assemblée de la nécessité de mettre en place un espace d'expression réservé au groupe minoritaire sur le site internet de la Commune, le site officiel de la ville étant mis en ligne depuis septembre 2008.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'adopter les modalités d'expression suivantes du groupe minoritaire sur le site Internet de la commune :

Publication concernée : Le site Internet de la Commune

La nature de l'espace réservé à l'expression du groupe minoritaire :

- \* 1312 caractères espaces, titre, sous-titre, interlignes,... compris
- \* Titre et sous-titre de l'article à proposer par le groupe minoritaire
- \* Emplacement de la rubrique : bas de page à gauche
- \* Pas de photo
- \* La typographie, la taille de la police, les titres, la mise en page seront appliqués par le service communication dans le respect de la charte graphique (comme présenté ci-joint)

Le contenu de l'espace : Les informations délivrées ne devront porter que sur les décisions ou délibérations prises par le Conseil Municipal

Les modalités d'application :

- \* Le texte du groupe minoritaire sera remis avant le 15 de chaque mois au secrétariat général (par courrier, mèl, fax ou remis en main propre)
- \* Le service Communication, sous la responsabilité de l'Adjointe à la Communication, transmettra au responsable du groupe majoritaire un BAT (Bon à tirer) présentant la composition et la mise en page de la publication.
- \* Un droit de regard sera exercé par le Maire, responsable de la publication, avant parution
- \* Le groupe majoritaire pourra effectuer un droit de réponse

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

➤ **5- Demande d'avance de subvention par l'association « Festival d'Hardelot » pour l'année 2009.**

**Exposé :**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier émanant de l'association du Festival d'Hardelot concernant une avance sur subvention 2009.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser en début 2009 une avance sur subvention d'un montant égal à la moitié de la subvention de 2008 soit 7 500 €.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

<b>Affaires Foncières</b>
---------------------------

➤ **1 - Lotissement Le Clos de la Rivière - Proposition d'acquisition du terrain Valour**

**Exposé :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée AD220 d'une superficie de 6595 m<sup>2</sup> appartenant à la Famille Valour.

Celle-ci nous propose à la commune d'acquérir cette parcelle pour un montant de 8 000 €.

Cette parcelle non constructible pourrait s'aménager en espaces verts et de détente pour les habitants.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose d'acquérir cette parcelle au prix indiqué.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

➤ **2- Affaires Foncières - Parcelles AK194 et AK264**

**Exposé :**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 20 septembre 2005, le Conseil Municipal a rendu une délibération autorisant la régularisation du bornage des parcelles AK194 (52 rue Corne - Appartenant à M. et Mme Quatrevaux) et AK264 appartenant à la Commune.

M. et Me Quatrevaux ayant trouvé un acquéreur pour leur maison d'habitation, il y a donc lieu de régulariser la vente par la Commune concomitamment à celle de M. et Me Quatrevaux sur proposition de Maître Lefebvre, Notaire à Samer.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la régularisation de cette vente moyennant l'euro symbolique.

**Proposition :**

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée :

- de régulariser cette vente,
- de l'autoriser à signer l'acte de vente chez Maître Lefebvre
- de fixer le prix à l'euro symbolique

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

**Affaires Scolaires****➤ 1- Droit d'accueil dans les écoles (service minimum)****Exposé :**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'avenant à la convention relative au droit d'accueil dans les écoles qui consiste à organiser si nécessaire le service d'accueil pour les enfants des écoles publiques en cas de grève.

**Proposition :**

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée afin de l'autoriser à signer cet avenant.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 25

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 1

La proposition est adoptée

**➤ 2- Cantine scolaire****Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Nourtier qui informe l'assemblée qu'il est prévu de servir davantage de produits frais ainsi que des fruits lors des repas à la cantine.

Il est également prévu que la personne en poste, employée de la société API, effectuera des heures supplémentaires.

**Affaires Familiales****➤ 1- Autorisation de signature du Contrat enfance Jeunesse****Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Juilien-Peuvion qui informe l'assemblée de la nécessité de signer le Contrat enfance Jeunesse avec la CAF qui concerne la halte garderie, le centre de loisirs, la garderie périscolaire et le cyber espace.

**Proposition :**

Monsieur le Maire demande l'autorisation de l'assemblée pour signer cette convention.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

## Ressources Humaines

### ➤ 1 - Création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à 28 heures

#### Exposé :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Juilien-Peuvion qui informe l'assemblée de la nécessité de création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à 28 heures/semaine au service de l'urbanisme.

#### Proposition :

Monsieur le Maire sollicite l'approbation de l'assemblée pour la création de ce poste.

#### Adoption :

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

### ➤ 2- Comité Technique Paritaire

Désignation au sein du conseil municipal pour représenter le collège des élus.

#### Exposé :

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Juilien-Peuvion qui informe l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner les membres délégués du Conseil Municipal pour représenter les élus au sein du Comité Technique Paritaire.

- Membres titulaires :

M. Le Maire, Mme Juilien-Peuvion, Mme Delahaye, Mme Gillig, M. Deffrenne

- Membres suppléants :

M. Lafrance, Mme Mantel, M. Lépingle, M. Baheux, M. Fauquet

#### Proposition :

Monsieur le Maire invite l'assemblée à adopter et à valider la liste des membres suivants :

- Membres titulaires :

M. Le Maire, Mme Juilien-Peuvion, Mme Delahaye, Mme Gillig, M. Deffrenne

- Membres suppléants :

M. Lafrance, Mme Mantel, M. Lépingle, M. Baheux, M. Fauquet

#### Adoption :

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

### ➤ 3- Création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe à temps plein

#### Exposé :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe à temps plein qui sera occupé par un adjoint administratif 2ème classe ayant obtenu l'examen professionnel.

Après sa nomination à ce poste, le poste d'adjoint administratif 2ème classe ne sera pas déclaré vacant et sera supprimé au tableau des effectifs.

**Proposition :**

Monsieur le Maire sollicite l'approbation de l'assemblée pour la création de ce poste et les modalités qui en découlent.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

**Urbanisme / Grands travaux**

➤ **1 - Dénomination des voies desservant le lotissement «Enclos de la Clairière » avenue Whitley**

**Exposé :**

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Fauquet qui fait part à l'assemblée de la création de deux nouvelles voies de desserte situées dans le lotissement « Enclos de la Rivière » et qu'il y a lieu de dénommer.

Sur la proposition de la famille Laloy, Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les appellations suivantes :

- « Allée Lady Rolleston » donnant sur l'avenue John Whitley

- « Allée Henriette » donnant sur l'avenue Edouard VII

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

➤ **2 - Proposition de 3 noms de rues pour le Clos de la Rivière**

**Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Fauquet qui fait part à l'assemblée de la création de trois nouvelles voies de desserte situées dans le lotissement « le Clos de la Rivière » et qu'il y a lieu de dénommer.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les appellations suivantes :

- Rue de la Briqueterie

- Rue des Flots

- Rue de Bronne

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'adopter la dénomination de ces trois nouvelles voies

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

### ➤ **3- Proposition relative au tracé général de la Vélo Route du Littoral dans la commune.**

#### **Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Fauquet qui informe l'assemblée du projet de Vélo Route du Littoral sur le territoire de la CAB et en particulier dans la commune de Neufchâtel-Hardelot. Monsieur le Maire rappelle que le tracé est issu des propositions faites par l'étude ALTERMODAL, financée par la Région.

La délibération des communes concernées par le parcours doit permettre de finaliser cet itinéraire.

Monsieur le Maire présente le tracé du projet dans la commune de Neufchâtel-Hardelot, suivant plan ci-joint

#### **Proposition :**

Monsieur le Maire propose d'adopter le projet du tracé de la Vélo Route du Littoral dans la commune de Neufchâtel-Hardelot sous réserve :

⇒ d'une étude d'aménagement plus poussée au niveau de l'Avenue J. Whitley,

En outre il propose, tenant compte de l'afflux de circulation au niveau du Rond Point du stade équestre (avenue Charlemagne, avenue François 1er et RD 113), une variante par l'avenue de la Claire Eau, sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal de la ville de Condette.

#### **Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

### ➤ **4 - Urbanisme / Grands travaux - Poste de Secours**

#### **Exposé :**

Monsieur le Maire présente le projet du poste de secours dont le montant prévisionnel est estimé à 630 000 euros TTC et sollicite l'autorisation de principe de lancer les démarches de demandes de subventions auprès de l'Etat (DGE).

#### **Proposition :**

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée l'adoption du projet et l'autorisation de principe de lancer les démarches de demandes de subventions.

#### **Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

### **Logements / Nouveaux quartiers**

### ➤ **1- Gendarmerie rue des Allées.**

#### **Exposé :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement du projet de la Gendarmerie rue des Allées suite, d'une part à la révision du programme financier par la SA Habitat 62/59

et d'autre part à la révision du programme de logements par la Gendarmerie Nationale, (suppression des garages attenants aux 20 logements prévus pour les gendarmes).

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose :

- la confirmation du choix de l'opérateur Habitat 62/59 SA et recours à la procédure du bail emphytéotique administratif pour le montage financier du dossier (bail annexé ci-joint)
- l'identification du terrain (plan ci-joint)
- l'autorisation de signer le BEA avec Habitat 62/59 SA pour la construction
- l'autorisation de signer la convention de mise à disposition des locaux par Habitat 62/59 SA à la commune (convention annexée ci-jointe)
- l'autorisation de signer le bail de sous-location avec la gendarmerie (bail annexé ci-joint)
- l'autorisation de signer l'ensemble des pièces pour la constitution du dossier
- l'adoption de dénomination du nouveau quartier : « Le Clos Minon »

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

<b>Finances</b>
-----------------

➤ **1- Décision modificative n°3**

**Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Cousin qui propose à l'assemblée d'étudier le projet de décision modificative n° 3

**Proposition :**

Monsieur le Maire sollicite l'approbation de l'assemblée pour l'application de cette décision modificative n° 3 ou d'apporter les modifications nécessaires.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

➤ **2- Logement rue des Ecoles**

Présentation de convention de bail et adoption du montant du loyer

**Exposé :**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée :

- la convention de bail concernant le logement sis au 12 rue des Ecoles occupé par Madame SZYMCZAK nommée professeur des écoles. Il informe l'assemblée qu'il convient d'ajouter à cette convention de bail

un paragraphe relatif aux risques technologiques et naturels et d'y joindre le diagnostic de performance énergétique.

- il informe qu'il convient de fixer un loyer car elle ne peut occuper ce logement de fonctions à titre gratuit.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- de valider cette convention
- de fixer le montant du loyer à 3190 € / an et d'adopter ce tarif

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

➤ **3-Remboursement de consommations électriques EDF indûment facturées à la Paroisse Saint-Frieux**

**Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Giethlen qui indique à l'assemblée que la Paroisse Saint-Frieux a indûment réglé des consommations d'électricité qui auraient dû être facturées à la Mairie, suite à l'absence de pose d'un compteur EDF spécifique à la mise en lumière de l'église Saint-Pierre. Les frais s'élevant à environ 671 Euros au titre de l'année 2008.

**Proposition :**

Compte tenu du fait que la consommation propre de l'église Saint-Pierre est de l'ordre de 5 €/mois, Monsieur le Maire propose de prendre en charge le comptage global de l'édifice étant donné que la pose d'un nouveau compteur serait de l'ordre de 3 000 €.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

➤ **4- Crédit vitrines**

**Exposé :**

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Fauquet qui donne lecture à l'assemblée d'un courrier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Boulogne-sur-Mer relatif à l'augmentation du taux « crédit vitrines », sollicitant l'accord du Conseil Municipal sur le changement et sur le maintien d'une bonification équivalente ou supérieure à 3.40 %

Si ce principe est validé, il sera procédé à l'établissement d'une nouvelle convention ou d'un avenant modificatif.

Monsieur le Maire rappelle que le crédit vitrines permet aux commerçants ou prestataires de services d'obtenir des prêts bancaires bonifiés par les municipalités signataires de la convention, pour rénover leurs vitrines ou leurs façades à des taux très avantageux.

**Proposition :**

Monsieur le Maire sollicite l'avis de l'assemblée et son approbation sur le maintien de la bonification équivalente ou supérieure à 3.40 %.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

## Voirie / travaux

### ➤ **1- Abrogation de la délibération du CM en date du 1er décembre 1987 relative à la pratique de création d'aires de stationnement privé**

#### **Exposé :**

La parole est donnée à Monsieur Giethlen qui informe l'assemblée qu'il ne sera plus possible d'aménager par les services techniques de la ville une aire personnelle de stationnement qui était prévue selon les termes de la délibération du 1er mars 1987 afin d'améliorer la circulation et la sécurité. Chaque propriétaire qui acceptait d'aménager son aire personnelle de stationnement de manière à dégager entièrement le trottoir pouvait obtenir le revêtement gratuit de cet emplacement en tarmacadam.

#### **Proposition :**

Monsieur le Maire propose donc d'abroger la délibération du 1er décembre 1987.

#### **Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

### ➤ **2- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques - éclairages public- Rue et Place des Ecoles - 2ème tranche.**

#### **Exposé :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le candidat retenu pour l'enfouissement des réseaux rue et place des Ecoles est l'entreprise ERC représentée par Monsieur Deroeux. En date du 5 Novembre 2008 ERC a reçu la notification de l'ordre de service afin de pouvoir mettre en place la procédure d'appels d'offres dans le cadre d'une MAPA pour le marché de travaux d'enfouissement des réseaux Place et Rue des Ecoles.

#### **Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

### ➤ **3- Instauration du principe de la Participation Voirie Réseaux (PVR)**

#### **Exposé :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Giethlen qui informe que la commune est désormais partie prenante du raccordement électrique y compris en terme de prise en charge financière de certains travaux sur le réseau de distribution publique.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.332-6-11, L.332-11-1 et L.332-11-2 ;

- considérant que les articles susvisés autorisent de mettre à la charge des propriétaires fonciers le coût de la réalisation des voies publiques ainsi que l'établissement des réseaux qui leur sont associés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions ;
- considérant que les articles susmentionnés autorisent de mettre à la charge des propriétaires fonciers les coûts de l'aménagement des voies publiques existantes ainsi que l'établissement ou l'adaptation des réseaux qui leur sont associés ;
- considérant que les articles susmentionnés autorisent de mettre à la charge des propriétaires fonciers le financement des réseaux publics pour permettre l'implantation de nouvelles constructions.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose au Conseil :

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L.332-11-1 et L.332-11-2 du code de l'urbanisme.
- en application du sixième alinéa de l'article L.332-11-1 du code de l'urbanisme, *d'exempter en totalité (ou dans la limite de x%)* de l'obligation de participation financière, les constructions de logements sociaux visés au II de l'article 1585-C du code général des impôts.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

➤ **4- Modification apportée à la délibération du 20 octobre 2006 concernant le tableau de classement de voirie communale - allée des Charmes**

**Exposé :**

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Giethlen qui informe les membres du Conseil que dans le cadre du classement de voirie communale il convient d'apporter une modification à la délibération du 20 octobre 2006 en y ajoutant l'allée des Charmes.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter cette modification

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

<b>Tourisme</b>
-----------------

➤ **1- Participation de la ville Neufchâtel-Hardelot au programme Interreg IV/A-2008/2011 (bord de mer 2ème tranche)**

**Exposé :**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la lettre d'engagement avec le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale dans le cadre du programme Interreg IV/A - 2008/2011 bord de mer 2ème tranche qui consiste à :

l'aménagement du bord de mer (2ème tranche), sa mise en lumière, l'étude d'aménagement de la partie sud (non-circulable), l'implantation de deux tables de lecture relative à la Croix de Saint-Augustin et Louis Blériot.

En s'engageant aux côtés du SMC0, la commune s'engage à :

- cofinancer les activités du projet à hauteur de 458 484 € (cofinancement mairie et autres partenaires autre que l'Europe)
- mener à bien les activités ci-dessus
- fonctionner dans les limites du budget donné (dépenses éligibles) s'élevant à 764 140 €.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose de signer la lettre d'engagement avec le SMCO

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

**Sports**

➤ **1-** Présentation du projet de réfection du terrain de football synthétique dont le montant prévisionnel est estimé à 550 000 euros TTC.

Autorisation de principe de lancer les démarches de demandes de subventions

**Exposé :**

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Lucas qui présente le projet de réfection du terrain de football synthétique dont le montant prévisionnel est estimé à 550 000 euros TTC et sollicite l'autorisation de principe de lancer les démarches de demandes de subventions auprès de l'Etat (DGE), de la CAB (FOCAD 2009), du Conseil Général, du Conseil Régional et du Fond d'Aide à l'Investissement (FAI)

**Proposition :**

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée l'adoption du projet et l'autorisation de principe de lancer les démarches de demandes de subventions.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20

Conseillers votants : 26

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

La proposition est adoptée

**Action Culturelle**

➤ **1- Programmation culturelle 2009**

**Exposé :**

Monsieur le Maire présente la programmation définie comme suit :

- Dans le ventre de la baleine le vendredi 20 février 2009 à 14h30 pour un montant prévisionnel de 3000 € HT
- Johan Padan le vendredi 12 Juin 2009 à 20h30 pour un montant prévisionnel de 2200 € HT
- Le cabaret de pov' gars (date communiquée ultérieurement sous réserve de disponibilité de la salle des fêtes), pour un montant prévisionnel de 4220 € HT

Monsieur le Maire sollicite de l'assemblée :

- ⇒ l'autorisation de solliciter les subventions accordées par le conseil Général au titre de l'aide à la diffusion à hauteur de 50 % du montant prévisionnel total.
- ⇒ l'autorisation d'adopter les tarifs suivants : 3 € par enfant / 5 € par adulte
- ⇒ l'organisation de la « Flûte en chantier » par l'Association l'Espérance à hauteur de 700 euros.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose :

- de retenir la programmation
- l'adoption des tarifs

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

➤ **2- Bibliothèque municipale**

Proposition et adoption d'un nouveau règlement intérieur

**Exposé :**

Monsieur le Maire présente le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque municipale. L'assemblée est invitée à faire part de ses éventuelles observations sur l'application de ce nouveau règlement.

**Proposition :**

Monsieur le Maire propose d'adopter le nouveau règlement intérieur.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est adoptée

<b>Animations / Fêtes</b>
---------------------------

➤ **1- Spectacles de variétés**

Présentation de la programmation du spectacle du 28 Mars 2009 et adoption d'un tarif

**Exposé :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la proposition de Star Production pour un spectacle de variétés clé en main avec Frédéric FRANCOIS à la date du 28 mars 2009 pour un montant de 50 000 € TTC (hors frais de publicité, de nourriture et d'hébergement).

**Proposition :**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée :  
- de l'autoriser à signer ce contrat  
- d'adopter un tarif unique de 27 euros.

**Adoption :**

Conseillers présents : 20  
Conseillers votants : 26  
Ayant voté pour : 26  
Ayant voté contre : 0  
S'étant abstenu : 0  
La proposition est ajournée

<b>Infos du Maire</b>
-----------------------

➤ **1- Compte rendu 1er conseil d'école Maternelle Françoise Dolto**

- **2-** Bilan Voilé
- **3-** Festimômes
- **4-** Infos dates réunions publiques tournées d'ébouage et encombrants ou déchets verts
  - ⇒ 10/12/2008 (salle des fêtes)
  - ⇒ 18/12/2008 (salle blériot)
  - ⇒ 22/12/2008 (salle blériot)
- **5-** Information : attestation d'opposabilité du PLU

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

La secrétaire de séance  
Mme Paulette JULIEN - PEUVION

Vu pour être affiché le 8 Décembre 2008 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire  
Jean-Pierre PONT

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de la publication :*  
*\* d'un recours gracieux auprès du Maire de Neufchâtel-Hardelot.*  
*\* d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille*

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 1er Décembre 2008